

**RAPPORT ANNUEL DE LA COMMISSION DES ETUDES  
ET DU COMITE-CONSEIL RESPONSABLE DE L'ÉVALUATION  
DES PROGRAMMES COURTS  
2017-2018**

Le 13 septembre 2018



Commission des études

# Table des matières

<b>1. Sommaire des travaux</b>	<b>3</b>
<b>2. Analyse des projets de programmes</b>	<b>4</b>
2.1 Programmes menant à l'obtention d'un grade	4
2.1.1 Maîtrise professionnelle en audiologie	4
2.1.2 Maîtrise recherche en criminologie	5
2.1.3 Baccalauréat intégré en développement durable du territoire	5
2.1.4 Maîtrise professionnelle en enseignement au collégial	6
2.2 Programmes courts	6
2.2.1 Certificat en gestion des risques	6
2.2.2 Certificat en spiritualités chrétiennes	7
2.3 Dossiers en cours d'évaluation	7
<b>3. L'évaluation des instituts de l'Université Laval</b>	<b>7</b>
<b>4. Mandats particuliers</b>	<b>8</b>
4.1 L'avenir de la formation et de la recherche à l'Université Laval sur un horizon de 15 à 20 ans (2015-2017)	8
4.2 L'internationalisation dans la formation (2017-2018)	9
<b>5. Planification stratégique institutionnelle</b>	<b>9</b>
<b>6. Discussions relatives à divers sujets abordés par les membres au cours de l'année 2017-2018</b>	<b>10</b>
6.1 Processus d'élaboration des programmes	10
6.2 Développement durable	11
6.3 Les baccalauréats intégrés	12
<b>7. Remerciements</b>	<b>12</b>
<b>ANNEXE I</b>	<b>14</b>
<b>Liste des membres de la Commission des études – Année 2017-2018</b>	<b>14</b>
<b>ANNEXE II</b>	<b>15</b>
<b>Dossiers de la Commission 2017-2018</b>	<b>15</b>
<b>Dossiers du Comité-conseil responsable de l'évaluation des projets de programmes courts 2017-2018</b>	<b>15</b>

En vertu de l'article 118 des *Statuts de l'Université Laval*, la Commission des études fait rapport de ses travaux au Conseil universitaire une fois l'an.

La Commission compte 19 membres avec droit de vote, y compris la présidente, ainsi que des membres d'office sans droit de vote qui sont : la rectrice et le vice-recteur aux études et aux affaires étudiantes ou une personne qui les représente, la doyenne de la Faculté des études supérieures et postdoctorales, le directeur de la Direction générale des programmes de premier cycle et la secrétaire permanente de la Commission (Annexe I). En 2017-2018, la Commission a tenu 17 séances régulières, dont une séance convoquée pour compléter l'analyse de projets de programmes déposés en fin d'année.

Relevant du Conseil universitaire, la Commission des études considère toute question pertinente à l'enseignement universitaire qui lui est soumise par le Conseil ou par la rectrice. L'analyse des projets de programmes est effectuée sur une base régulière et prioritaire par le Commission. En outre, depuis l'adoption de la Politique de reconnaissance et d'évaluation des Instituts de l'Université Laval en 2013, la Commission des études a vu s'ajouter à son mandat régulier l'évaluation de ces instituts, processus auquel participent également la Commission de la recherche, le Vice-rectorat aux études et aux affaires étudiantes et le Vice-rectorat à la recherche, à la création et à l'innovation.

À la demande du Conseil universitaire ou de la rectrice, la Commission des études est aussi appelée à accomplir des mandats particuliers touchant toute question relevant de la formation universitaire et à produire des avis à leur intention.

## **1. Sommaire des travaux**

Quatre avis portant sur la création de programmes menant à un grade ont été déposés au Conseil universitaire. L'avis sur la création d'un programme de maîtrise professionnelle en audiologie a été adopté lors de la séance du 5 décembre 2017, tout comme l'avis sur la création de la maîtrise recherche en criminologie. Lors de la séance du 12 juin 2018, le Conseil a adopté les avis sur la création d'un baccalauréat intégré en développement durable du territoire et sur la création d'une maîtrise professionnelle en enseignement au collégial. Par ailleurs, la Commission a entrepris l'étude des projets de programmes de maîtrise recherche et de doctorat en sciences de la réadaptation, et de baccalauréat intégré en finances quantitatives.

Le comité-conseil responsable de l'évaluation des projets de programmes courts<sup>1</sup> a soumis pour adoption un avis sur la création d'un programme de certificat en gestion des risques lors de sa séance du 6 février 2018. Un avis sur la création d'un programme de

---

<sup>1</sup> Le comité-conseil est composé de : Mme Josée Bastien, doyenne de la Faculté des études et postdoctorales, M. Alain Faucher, directeur, Direction générale des programmes de premier cycle et Mme Marie Audette, qui agit comme présidente de la Commission des études et du comité.

certificat en spiritualités chrétiennes a été, quant à lui, adopté par le Conseil universitaire lors de sa séance du 12 juin 2018.

Dans le cadre de son mandat régulier, la Commission des études a participé à l'évaluation de l'Institut sur le vieillissement et la participation sociale des aînés (IVPSA) et de l'Institut d'études anciennes et médiévales (IEAM), ce qui concluait le premier exercice d'évaluation formelle des instituts de l'Université Laval.

Les membres de la Commission des études et de la Commission de la recherche ont complété un mandat particulier qui leur avait été confié en 2015 sur l'avenir de la formation et de la recherche à l'Université Laval, sur un horizon de 15 à 20 ans. Ce mandat s'est conclu à l'automne 2017 par la présentation, au Conseil universitaire, des avis respectifs des deux Commissions. Comme suite aux travaux des Commissions, une exposition intitulée « Tendances : L'Université Laval en 2037 », fruit d'une collaboration établie avec des finissants du programme de Design de produits et la Direction des services-conseils et des collections de la Bibliothèque de l'Université, fut inaugurée le 16 novembre 2017.

À l'automne 2017, la Commission des études a aussi reçu le mandat particulier de « réfléchir aux enjeux actuels de l'internationalisation des études afin de mettre en lumière comment la formation offerte à l'Université Laval peut répondre aux besoins de l'internationalisation ».

L'année 2017-2018 a vu se concrétiser la planification stratégique de la nouvelle direction universitaire. La présidente, la secrétaire permanente et les membres de la Commission ont eu l'occasion de participer activement à la réflexion institutionnelle, que ce soit à l'occasion de la rencontre annuelle des administrateurs du 30 août 2017, de la visite du vice-recteur aux études et aux affaires étudiantes à la Commission, lors des forums publics de consultation ou lors de différentes activités organisées en préparation aux Chantiers d'avenir.

## **2. Analyse des projets de programmes**

### **2.1 Programmes menant à l'obtention d'un grade**

#### **2.1.1 Maîtrise professionnelle en audiologie**

L'audiologiste est un professionnel de la santé, spécialiste de la prévention, du dépistage, de l'évaluation et du traitement des problèmes de l'audition, du nourrisson jusqu'à la personne âgée. Son expertise lui permet d'intervenir notamment dans les cas de surdité, professionnelle ou innée, d'hyperacousie ou d'acouphènes, de même que dans les troubles du système vestibulaire (vertiges). Depuis une dizaine d'années, on constate un accroissement constant des besoins en audiologie de la population québécoise et une insuffisance du nombre d'audiologistes pouvant répondre à la demande.

La Faculté de médecine a présenté un projet de programme de maîtrise professionnelle en audiologie. La mise sur pied de cette maîtrise s'inscrit dans la perspective de poursuivre le développement de la réadaptation à l'Université Laval. Elle complète l'offre

de formation constituée des programmes en orthophonie, en physiothérapie, en ergothérapie, et en sciences cognitives du langage. Les enseignements seront en majeure partie offerts par le département de réadaptation de la Faculté de médecine.

L'avis de la Commission des études sur la création de ce programme a été adopté par le Conseil universitaire lors de la séance du 5 décembre 2017.

### **2.1.2 Maîtrise recherche en criminologie**

La criminologie examine l'étiologie, l'explication et la mesure de phénomènes criminologiques ainsi que la construction, le contrôle et les coûts sociaux du crime. Les phénomènes criminologiques de même que le contrôle et la régulation de ces phénomènes sont en constante évolution. Les milieux professionnels doivent ainsi recourir de manière de plus en plus importante à des personnes expertes de l'analyse et de la recherche criminologique, compétences développées par une maîtrise recherche.

La mise sur pied de la maîtrise recherche en criminologie permettra de développer cette discipline à l'Université Laval, complétant l'offre de formation constituée du certificat et du baccalauréat en criminologie. Il est prévu que les enseignements et l'encadrement soient en majeure partie offerts par l'École de service social de la Faculté des sciences sociales.

L'avis de la Commission des études sur la création de ce programme a été adopté par le Conseil universitaire lors de la séance du 5 décembre 2017.

### **2.1.3 Baccalauréat intégré en développement durable du territoire**

Avec l'adoption de sa Politique institutionnelle de développement durable en 2008, l'Université Laval a voulu faire figure de leader dans ce domaine, notamment par la création de programmes de formation de personnes compétentes, contributives et responsables en la matière. Au fil des ans, l'offre de formation en développement durable s'est développée grâce à la création d'un profil et d'un certificat. Forte d'une expertise en matière d'aménagement et d'utilisation du territoire et des ressources, l'Université est en mesure de former des professionnels aptes à intégrer les différents savoirs disciplinaires nécessaires à la compréhension, à la communication et à la mobilisation autour des enjeux du développement durable du territoire.

Si la responsabilité de l'élaboration du programme a été confiée au doyen de la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique, le projet en est un de portée institutionnelle. Les enseignements seront ainsi prodigués par six facultés : Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique, Faculté des sciences sociales, Faculté des sciences de l'administration, Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation, Faculté de droit et Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design.

L'avis de la Commission des études sur la création de ce programme a été adopté par le Conseil universitaire lors de la séance du 12 juin 2018.

#### **2.1.4 Maîtrise professionnelle en enseignement au collégial**

La Faculté des sciences de l'éducation a développé une expertise en matière d'enseignement au collégial depuis près de 50 ans, à l'époque de la création des cégeps. Un certificat de premier cycle a été remplacé, en 2004, par un diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS). Les besoins de formation exprimés par les personnes diplômées du DESS ont incité la Faculté à développer en 2009, avec la Faculté des études supérieures et postdoctorales, une maîtrise sur mesure qui vise à approfondir et à intégrer les concepts fondamentaux et les méthodes propres à l'enseignement au collégial au moyen d'activités qui permettent de développer les habiletés d'analyse, de synthèse et de sens critique. Forte des succès des dernières années, la Faculté des sciences de l'éducation a désiré intégrer à son offre régulière de formation en enseignement cette maîtrise professionnelle en enseignement au collégial en remplacement de la maîtrise sur mesure actuelle. Elle se compose d'activités de formation dans le contexte d'enseignement, de pédagogie et de didactique qui constituent l'actuel programme sur mesure.

La mise en œuvre de cette maîtrise s'inscrit dans la perspective de poursuivre le développement des activités liées à l'enseignement et l'apprentissage à l'Université Laval. Elle complète l'offre de formation des maîtres à tous les ordres d'enseignement. Il est prévu que les activités du programme soient offertes par différents départements de la Faculté des sciences de l'éducation.

L'avis de la Commission des études sur la création de ce programme a été adopté par le Conseil universitaire lors de la séance du 12 juin 2018.

## **2.2 Programmes courts**

### **2.2.1 Certificat en gestion des risques**

La création du certificat en gestion des risques par la Faculté des sciences de l'administration (FSA ULaval) est motivée par un environnement favorable à la discipline. Le programme vise l'acquisition de connaissances approfondies et de compétences en matière de principes et de pratiques en gestion et en contrôle des risques, d'implantation et de financement de programmes de contrôle et d'approche intégrée des risques en entreprise. Il permet d'approfondir la gestion des risques financiers, opérationnels, accidentels et le cyber risque.

Le nouveau certificat permet d'accéder au titre de CRM (Canadian Risk Manager/Gestionnaire canadien des risques). Il complète l'offre de formation de FSA ULaval en gestion des risques, à savoir le microprogramme de 1<sup>er</sup> cycle en gestion des risques assurables et la concentration en gestion des risques et assurance du BAA. Il s'intègre ainsi une approche de cheminement gigogne, qui permet la progression vers le baccalauréat à partir du microprogramme. Le certificat, qui s'appuie sur l'offre de cours actuelle de la Faculté, pourra être suivi entièrement à distance si tel est le désir de l'étudiant.

La majorité des activités du programme seront offertes par le Département de finance, assurance et immobilier de FSA ULaval.

L'avis du comité-conseil de la Commission des études sur la création de ce programme a été adopté par le Conseil universitaire lors de la séance du 5 décembre 2017.

### **2.2.2 Certificat en spiritualités chrétiennes**

On a pu constater au cours des dernières années un engouement pour la spiritualité. Les manifestations populaires et savantes de cet intérêt pour la spiritualité suscitent le questionnement au point où un domaine de recherche sur la sociologie de la spiritualité a vu le jour. L'intérêt pour les questions spirituelles se manifeste de plus en plus dans les milieux de la santé, de l'éducation et du management, parmi d'autres.

La Faculté de théologie et de sciences religieuses a développé au fil du temps une expertise importante dans ce domaine. En 2001, la Chaire Religion, spiritualité et santé a été créée, suivie, en 2012, de la Chaire de leadership en enseignement – Théologie spirituelle et spiritualités. Le certificat complète l'offre de formation de la Faculté en spiritualité, à savoir le microprogramme en études pastorales – accompagnement spirituel et le microprogramme en études pastorales – pédagogie spirituelle. Il peut s'intégrer dans une approche de cheminement gigogne, qui permet de progresser vers le baccalauréat en théologie à partir du microprogramme.

Le certificat proposé s'appuie sur l'offre de cours et les ressources de la Faculté. Il vise une formation initiale en spiritualité, contribuant à une meilleure compréhension des enjeux théoriques et pratiques en contexte de pluralisme religieux et spirituel. La formation est centrée sur l'analyse des discours spirituels passés et présents et sur l'acquisition de grilles d'analyse d'outils d'interprétation de la vie spirituelle et communautaire.

Les activités seront offertes par la Faculté de théologie et sciences religieuses, en collaboration avec le Centre de spiritualité Manrèse.

L'avis du comité-conseil de la Commission des études sur la création de ce programme a été adopté par le Conseil universitaire lors de la séance du 12 juin 2018.

### **2.3 Dossiers en cours d'évaluation**

Au cours de l'année, la Commission a entrepris l'examen des projets de programmes de maîtrise recherche et de doctorat en sciences de la réadaptation, élaborés par la Faculté de médecine, et de baccalauréat intégré en finances quantitatives, élaboré par la Faculté des sciences de l'administration et la Faculté des sciences et de génie.

## **3. L'évaluation des instituts de l'Université Laval**

Plusieurs membres de la Commission des études ont pris part à l'évaluation des instituts de l'Université Laval. Au cours de l'année 2017-2018, deux instituts ont été évalués :

l'Institut sur le vieillissement et la participation sociale des aînés (IVPSA), les 11 et 12 décembre 2017, et l'Institut des études anciennes et médiévales (IEAM), les 22 et 23 mars 2018. Ainsi se concluait le premier cycle d'évaluation formelle des instituts. La Commission sera invitée à revenir sur la procédure établie pour mener à bien cet exercice. Les éléments de réflexion, les constats et les commentaires de la Commission seront utiles au moment de réviser les étapes et le fonctionnement du processus d'évaluation des instituts.

Le comité de coordination de la reconnaissance des instituts (CCRI) de l'Université Laval dont font partie la présidente de la Commission des études et la secrétaire permanente, participe à différentes étapes de l'évaluation des instituts, qu'elles soient préalables ou en suivi de l'évaluation. Il intervient également lors du processus de création de nouveaux instituts. C'est ainsi que ses membres ont rencontré la direction du Centre d'optique photonique et laser (COPL) qui désire voir créer un Institut de photonique au sein de l'Université Laval. La création d'un tel institut permettrait une meilleure ouverture sur la société et le développement de nouvelles collaborations pour la recherche et la formation.

Le CCRI se penche aussi sur toute question pertinente au développement des instituts. Il a ainsi travaillé à la planification d'un Forum des instituts, auquel les directrices et directeurs d'instituts ont été conviés pour septembre 2018. Ce Forum leur permettra de former une communauté de pratique visant notamment le partage de documents, d'information, de bonnes pratiques, voire de ressources.

## **4. Mandats particuliers**

### **4.1 L'avenir de la formation et de la recherche à l'Université Laval sur un horizon de 15 à 20 ans (2015-2017)**

C'est en novembre 2017 que la Commission des études, par les soins de son précédent président, M. Claude Savard, a présenté au Conseil universitaire, l'Avis de la Commission sur *l'Avenir de la formation à l'Université Laval*. Lors de la même séance, la Commission de la recherche a également déposé un avis intitulé : *L'avenir de la recherche et de la formation à la recherche à l'Université Laval*. Ces deux avis venaient conclure le mandat particulier confié conjointement à la Commission des études et la Commission de la recherche sur l'avenir de la formation et de la recherche à l'Université Laval sur un horizon de 15 à 20 ans. La collaboration des deux Commissions avec un groupe d'étudiants, finissants au programme de Design de produits sous la direction de Mme Caroline Gagnon a permis de créer, avec la collaboration de la Direction des services-conseils et des collections de la Bibliothèque de l'Université Laval, l'exposition « Tendances : L'Université Laval en 2037 », lancée le 16 novembre 2017. Après son passage à la Bibliothèque, l'exposition a été accueillie à l'édifice La Fabrique par l'École de design de la Faculté d'aménagement, d'art, d'architecture et de design au cours des mois d'avril et de mai 2018. Enfin, un catalogue d'exposition est en voie de réalisation et pourra servir d'outil de présentation et de promotion.



## **4.2 L'internationalisation dans la formation (2017-2018)**

Le 28 septembre 2017, la rectrice Mme Sophie D'Amours et le vice-recteur aux études et aux affaires étudiantes M. Robert Beauregard rencontraient les membres de la Commission afin de leur présenter le mandat particulier qui leur serait confié. Ce mandat avait préalablement été soumis au Conseil universitaire qui l'avait approuvé lors de sa séance du 26 septembre. La Commission a été invitée « à réfléchir aux enjeux actuels de l'internationalisation des études afin de mettre en lumière comment la formation offerte à l'Université Laval peut répondre aux besoins de l'internationalisation. Dans le contexte actuel de mondialisation, les besoins de formation évoluent et se diversifient rapidement. La Commission pourra notamment réfléchir aux moyens et aux orientations que l'Université devra privilégier pour accroître sa contribution à la formation en tant qu'université d'envergure internationale ».

Les six séances consacrées en tout ou en partie à ce mandat ont permis aux membres de la Commission de prendre connaissance de différents documents de référence, de rencontrer des personnes-ressources et d'échanger sur les principaux défis que pose l'internationalisation des études de même que les opportunités qu'elle offre. Le mandat se poursuivra en 2018-2019.

## **5. Planification stratégique institutionnelle**

L'année 2017-2018 a vu se concrétiser le Plan stratégique 2017-2022 de l'Université Laval.

La présidente et la secrétaire permanente de la Commission ont participé à l'organisation de la rencontre annuelle des administrateurs. Placée sous le thème « Ensemble l'avenir » cette activité qui s'est tenue le 30 août 2017 a été l'occasion de réfléchir sur la vision et les valeurs de l'Université ainsi que sur la direction que, comme membre de la communauté, nous rêvons de prendre au cours des dix prochaines années. La présidente, le vice-recteur adjoint aux études et aux affaires étudiantes, M. Claude Savard, et le directeur du Bureau de planification et d'études institutionnelles, M. Michel Jacques, ont partagé avec l'auditoire leurs réflexions sur les complexités et les paradoxes de l'enseignement et de la recherche à l'Université Laval.

Le 25 octobre 2017, le vice-recteur aux études et aux activités étudiantes, M. Robert Beauregard, a rencontré les membres de la Commission afin de leur présenter les thèmes qui ont été retenus pour le processus de consultation dans le cadre de l'élaboration du plan stratégique institutionnel. Les membres ont partagé leurs réflexions et leurs observations au sujet de « l'expérience UL ». Ils se sont exprimés sur les pistes à explorer afin de bonifier l'expérience vécue à l'Université et valoriser les contributions des membres de la communauté.

Au cours de cette même période, la présidente de la Commission des études, le président de la Commission des affaires étudiantes et le président de la Commission de la recherche ont été invités à prendre part aux travaux du comité-conseil de la planification stratégique.

Le rôle de ce comité a été de veiller à la transparence de la démarche et à la rigueur de l'exercice tout au long de son déroulement.

Certains membres de la Commission, dont la présidente et la secrétaire permanente, ont participé aux différents forums de consultation qui se sont tenus au cours de l'automne et de l'hiver.

Le Plan stratégique 2017-2022 de l'Université a été présenté aux membres de la communauté universitaire le 27 mars. La Commission des études contribuera à la réalisation de différents éléments du plan, répartis parmi les trois axes de développement : l'expérience, l'engagement et l'excellence. Les actions visant l'enrichissement de l'expérience étudiante, l'intensification de l'internationalisation, l'apprentissage tout au long de la vie et le déploiement des Chantiers d'avenir interpellent plus particulièrement la Commission des études.

La Commission des études a par ailleurs accueilli M. Claude Savard, vice-recteur adjoint au VREAE, responsable des Chantiers d'avenir, lors de sa séance du 26 avril. L'intérêt soulevé par la démarche a incité plusieurs membres de la Commission à participer à l'atelier de préparation des Chantiers. Les présidents de la Commission des études et de la Commission de la recherche ont été sollicités pour faire partie du comité d'évaluation des projets lors des deux cycles de sélection.

## **6. Discussions relatives à divers sujets abordés par les membres au cours de l'année 2017-2018**

### **6.1 Processus d'élaboration des programmes**

Lors de la présentation du mandat de la Commission des études, la rectrice et le vice-recteur aux études et aux affaires étudiantes (VREAE) ont souligné que l'expertise de la Commission dans l'analyse des projets de programmes pouvait servir à l'amélioration du processus actuel d'élaboration. Il arrive que plusieurs années s'écoulent entre la formation d'un comité d'élaboration et l'obtention de l'aval du Bureau de coopération interuniversitaire (BCI), préalable à l'obtention du financement requis pour le lancement d'un nouveau programme de formation.

À travers l'analyse des projets, la Commission a pu réfléchir à plusieurs reprises en cours d'année sur le processus d'élaboration des programmes. Parallèlement à sa réflexion, des mesures ont été mises en place pour accroître l'efficacité de la Commission. À titre d'exemple, la consultation du calendrier des programmes en élaboration du VREAE permet d'anticiper le dépôt de projets de programme. L'utilisation d'un espace de travail partagé à accès sécurisé OneDrive où les membres peuvent saisir directement les révisions linguistiques et utiliser le suivi des modifications (fonction WORD) facilite par ailleurs la transmission des améliorations requises aux promoteurs et permet à la Commission de se consacrer, en séance, à l'analyse de fond des projets de programmes. Enfin, la présidente et la secrétaire permanente rencontrent systématiquement les promoteurs pour répondre à leurs questions et établir un calendrier jusqu'à l'approbation du projet par la Commission.

Orientée sur la qualité, la cohérence et la viabilité d'un projet de programme, l'analyse de la Commission permet de constater une variabilité des contenus, malgré l'accompagnement prodigué aux promoteurs de projets par le VREAE, la Direction générale des programmes de premier cycle et la Faculté des études supérieures et postdoctorales. Tout en respectant l'autonomie des comités d'élaboration, la Commission désire rappeler l'importance d'adhérer au canevas de présentation précis proposé par le VREAE pour satisfaire aux exigences du BCI. L'absence de certaines informations donne alors lieu à des demandes de précision ou à des modifications qui créent de nouveaux délais dans le traitement du projet de programme.

L'évaluation de la viabilité d'un programme nécessite la démonstration de sa rentabilité dans un avenir prévisible à la suite de son implantation. Si la Commission ne se prononce pas sur l'analyse détaillée produite normalement par le Service des finances, elle s'assure d'une prévision réaliste des effectifs étudiants et des ressources requises à l'implantation du programme, les deux éléments clés de la rentabilité d'un programme. Par ailleurs, elle demande désormais que tout projet de programme soit accompagné d'une lettre des directions facultaires et départementales, le cas échéant, qui atteste des engagements en ressources humaines et matérielles.

La Commission réitère son désir de maintenir une collaboration étroite avec les Facultés, le VREAE, la direction générale des programmes de premier cycle et la Faculté des études supérieures et postdoctorales pour l'amélioration continue du processus.

## **6.2 Développement durable**

Priorité institutionnelle, le développement durable se décline dans nombre d'activités de l'Université Laval dont celles en lien avec la formation. C'est à la faveur d'une analyse de programme que la Commission des études a souhaité mieux comprendre les caractéristiques du développement durable et connaître les ressources disponibles sur le campus pour l'enrichissement des activités de formation.

Un membre de la Commission, enseignant dans le domaine, a permis de faire un premier survol des notions définitives du développement durable, à savoir ses piliers et ses principes, ainsi que des enjeux sous-jacents à la prise en compte de cette approche dans toutes les sphères d'activités institutionnelles. La Commission a ensuite accueilli M. Daniel Forget, coordonnateur à la Direction générale des programmes de premier cycle, qui a résumé les étapes du cheminement de l'Université Laval dans une démarche visant à intégrer les principes du développement durable.

Il a également présenté les activités de formation identifiées et favorisant l'acquisition de compétences ou de connaissances relatives au développement durable, précisé la mission et le rôle du comité-conseil sur l'offre de formation en développement durable (CCOFDD) ainsi que les compétences-clés énoncées par Wiek (2011).

La classification des activités de formation sur la base des compétences plutôt que sur la base des contenus constitue une caractéristique de la démarche de l'Université Laval par rapport aux autres institutions universitaires qui s'intéressent au développement durable. Le portrait de l'offre de formation, tel qu'établi par le CCOFDD en collaboration avec les

programmes et les enseignants, de même que les outils et les publications qui sont désormais disponibles constituent de nombreux atouts pour tirer profit, de manière directe ou transversale les valeurs et principes du développement durable. Ce tour d'horizon permet à la Commission de faire une meilleure promotion de cette approche et de faire connaître toutes les instances qui sont à l'œuvre pour favoriser l'intégration du développement durable au cœur de la mission institutionnelle.

### **6.3 Les baccalauréats intégrés**

S'appuyant entre autres sur l'*Avis sur les baccalauréats intégrés à l'Université Laval* produit en 2015 par la CADEUL, la Commission a porté une attention particulière aux projets de baccalauréats intégrés pour lesquels elle a développé une approche d'analyse qu'elle veut la plus complète possible. Ces programmes qui favorisent la multidisciplinarité posent certains défis, dont celui du développement d'un sentiment d'appartenance pour les cohortes, celui de parvenir à mobiliser des représentants de plusieurs facultés et départements pour le développement et la mise à jour du programme, celui de constituer un comité de programme qui soit exclusivement dédié au baccalauréat intégré et celui de procurer un accès facile aux ressources administratives et pédagogiques pour les étudiants.

La Commission s'est également penchée sur les contenus et l'organisation des programmes de baccalauréats intégrés dans une perspective plus large, soit celle de la poursuite des études et de la qualification des finissants. Elle insiste sur l'identification des programmes de 2<sup>e</sup> cycle auxquels les étudiants peuvent s'inscrire à l'issue de leur baccalauréat et souhaitent que les possibilités, pour les finissants, d'accéder à des ordres professionnels soient identifiées.

## **7. Remerciements**

La Commission souhaite vivement remercier la secrétaire permanente, Mme Marise Ouellet, pour le travail remarquable qu'elle a accompli au cours de cette période.

La Commission adresse aussi ses remerciements à Mme Brigitte Lacroix pour son soutien indéfectible aux travaux administratifs et de secrétariat de la Commission.

Nous remercions aussi les membres de la Commission qui ont accepté de prendre part à l'évaluation des instituts de l'Université Laval. Il s'agit de Mmes Lucie De Blois et Camille Bérubé-Lepage ainsi que MM. Pierre Leclerc et Louis Émond.

Enfin, la Commission exprime sa reconnaissance envers toutes les personnes qui apportent régulièrement leur concours à l'un ou l'autre dossier qui lui sont soumis, ainsi qu'envers les facultés, les directions et les services qui accordent pleine attention à ses demandes en y répondant avec diligence et générosité.

La Commission souhaite souligner la bonne collaboration du Vice-rectorat aux études et aux affaires étudiantes qui facilite la réalisation de ses différents mandats.

Pour les membres de la Commission des études,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Marie Audette". The signature is fluid and cursive, with a large initial "M" and a long horizontal stroke at the end.

Marie Audette  
Présidente

## Annexe I

### Liste des membres de la Commission des études – Année 2017-2018

*Remplacé (démission ou fin de mandat)	
<b>Présidente</b>	AUDETTE, Marie
<b>Trois professeurs</b> Arts et lettres	BONNEAU, Guy, FTSR *KISS, Jocelyne, FMUS
	DEFFIS, Emilia Ines, FLSH *ROY, Lucie, FLSH
	LAVIGNE, Alain, FLSH
<b>Trois professeurs</b> Sciences humaines	AUDET, Josée, FSA *ISSALYS, Pierre, FD
	DEBLOIS, Lucie, FSE
	Siège vacant, FSS
<b>Deux professeurs</b> Sciences de la santé	CLOUTIER, Karine, FPHA *SANTOS, Juliana, FMD
	LECLERC, Pierre, FMED
<b>Quatre professeurs</b> Sciences pures et appliquées	AIDER, Mohamed, FSAA
	CHOUINARD, Jean-Yves, FSG
	COCARD, Marc, FFGG
	Siège vacant, FSG
<b>Deux chargés de cours</b>	ÉMOND, Louis
	PRÉVOST, André *FONTENEAU, Anne
<b>Deux étudiants de 1<sup>er</sup> cycle</b> CADEUL	BÉRUBÉ-LEPAGE, Camille
	RAYMOND, Alexa-Maude *GAUCHER, Ève
<b>Deux étudiants de 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> cycle</b> AELIÉS	FOURNIER, Isabelle
	GRONDIN, Nicolas
<b>SANS DROIT DE VOTE</b>	
Secrétaire permanent	OUELLET, Marise
<b>D'OFFICE</b>	
Rectrice Vice-recteur aux études et affaires étudiantes Adjoint au vice-recteur aux études et aux affaires étudiantes Doyenne, Faculté études supérieures et postdoctorales Directeur général du premier cycle	D'AMOURS, Sophie BEAUREGARD, Robert, représenté par : DE WAELE, Michel  BASTIEN, Josée FAUCHER, Alain

## Annexe II

### Dossiers de la Commission 2017-2018

PROGRAMMES CONDUISANT À L'OBTENTION D'UN GRADE
Maîtrise professionnelle en audiologie (adopté le 5 décembre 2017 par le Conseil universitaire)
Maîtrise recherche en criminologie (adopté le 5 décembre 2017 par le Conseil universitaire)
Maîtrise professionnelle en enseignement au collégial (adopté le 12 juin 2018 par le Conseil universitaire)
Baccalauréat intégré en développement durable du territoire (adopté le 12 juin 2018 par le Conseil universitaire)

MANDATS PARTICULIERS
L'avenir de la formation et de la recherche à l'Université Laval sur un horizon de 15 à 20 ans (adopté par le 7 novembre par Conseil universitaire)

### Dossiers du Comité-conseil responsable de l'évaluation des projets de programmes courts 2017-2018

DOSSIERS COMPLÉTÉS
Certificat en gestion des risques (adopté le 6 février 2018 par le Conseil universitaire)
Certificat en spiritualités chrétiennes (adopté le 12 juin 2018 par le Conseil universitaire)